



# ÉVALUATION DES STOCKS DES SÉBASTES (*SEBASTES FASCIATUS* ET *SEBASTES MENTELLA*) DES UNITÉS 1 ET 2 EN 2024

## CONTEXTE

La Direction de la gestion des pêches du ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO) a demandé un avis scientifique pour les sébastes des unités 1 et 2. Les sébastes comprennent deux espèces et stocks différents: *Sebastes mentella* et *Sebastes fasciatus*. Ceux-ci sont répartis dans le golfe du Saint-Laurent (GSL), ainsi que dans le chenal Laurentien et le cône Laurentien. L'unité 1 comprend les divisions 4RST de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) et de janvier à mai les sous-divisions 3Pn4Vn, tandis que l'unité 2 comprend les sous-divisions 3Ps4Vs, les sous-divisions 4Wfgj, et de juin à décembre les sous-divisions 3Pn4Vn.

Le présent avis scientifique découle de l'examen par les pairs régional du 11 au 14 mars 2025 de l'évaluation des stocks des sébastes des unités 1 et 2 (*Sebastes mentella* et *Sebastes fasciatus*) en 2024. Toute autre publication découlant de cette réunion sera publiée, lorsqu'elle sera disponible, sur le [calendrier des avis scientifiques de Pêches et Océans Canada \(MPO\)](#).

## AVIS SCIENTIFIQUES

### État

- La biomasse du stock reproducteur (BSR) de *S. mentella*, estimée en 2024 à 1 737 kilotonnes (kt) (1 386-2 089 kt, IC 95 %), place le stock dans la zone saine de l'approche de précaution (AP). Ce niveau correspond à 6 fois le point de référence supérieur (PRS) proposé.
- La BSR de *S. fasciatus*, estimée en 2024 à 190 kt (9-371 kt, IC 95 %), serait légèrement supérieure au PRS proposé et dans la zone saine. Par contre, l'état du stock de *S. fasciatus* est incertain, en raison d'évidences suggérant que la BSR pourrait être surestimée, mais l'ampleur de la surestimation n'est pas quantifiée.

### Tendances

- D'après le relevé de l'unité 1, après une augmentation sans précédent de 2015 à 2019, la biomasse de *S. mentella* de plus de 22 cm, la taille minimale réglementaire utilisée pour déterminer les potentiels de capture, a considérablement diminué au cours des cinq dernières années, mais était parmi les valeurs les plus élevées de la série débutant en 1984.
- La tendance entre 2018 et 2024 est inconnue dans l'unité 2 compte tenu de l'absence d'information fiable. Néanmoins, les biomasses de *S. mentella* de plus de 22 cm estimées

en 2018 et 2024 étaient supérieures à la valeur estimée en 2016. La valeur de 2024 était la plus élevée de la série débutant en 2000.

- La biomasse de *S. fasciatus* de plus de 22 cm dans le relevé de l'unité 1 était stable et légèrement au-dessus de la moyenne au cours des trois dernières années.
- D'après le relevé de l'unité 2, la biomasse de *S. fasciatus* de plus de 22 cm a diminué de 2016 à 2018 et est restée à un niveau similaire en 2024, sous la moyenne de la série. Par contre, la tendance entre 2018 et 2024 est inconnue compte tenu de l'absence d'information fiable.
- Aucune forte cohorte de *S. mentella* et *S. fasciatus* n'a été observée depuis 2013.

### Considérations relatives à l'écosystème et aux changements climatiques

- L'augmentation de la température de l'eau dans le GSL et le chenal Laurentien affecterait la croissance des sébastes. D'après des expériences en laboratoire, l'exposition à des températures supérieures à 5 °C entraînerait une baisse des taux de croissance.
- La densité dépendance, observée avec la forte abondance des sébastes, affecterait négativement l'intensité d'alimentation, la condition et la croissance somatique des sébastes.

### Avis sur les stocks

- Selon différentes hypothèses de mortalité naturelle plausible, pour la saison de pêche 2025-2026, la médiane des potentiels de capture est de 253 kt (étendue 80-291 kt) dans l'unité 1 et 115 kt (étendue 36-131 kt) dans l'unité 2 pour *S. mentella*.
- Pour *S. fasciatus*, compte tenu des incertitudes sur les estimés de biomasse et sur l'identification des espèces, et des prémisses sous-jacentes à la méthode utilisée, il n'a pas été possible de fournir une gamme de potentiels de capture fiable.
- Diriger la pêche vers de plus grandes profondeurs peut réduire les captures de *S. fasciatus* dans toutes les zones de pêche à l'exception du cône Laurentien, où cette espèce est retrouvée plus en profondeur.
- Compte tenu des faibles niveaux de recrutement et de croissance observés au cours des dernières années, même en l'absence de pêche, la biomasse des sébastes devrait diminuer au cours des prochaines années en raison de la mortalité naturelle.

## FONDEMENT DE L'ÉVALUATION

### Détails de l'évaluation

#### L'année où l'approche d'évaluation a été approuvée

Février et mars 2022 (MPO 2022, Senay *et al.* 2023)

#### Type d'évaluation

Évaluation complète

#### Date de l'évaluation la plus récente

1. Dernière évaluation complète pour les unités 1 et 2: Février et mars 2022 (MPO 2022, Senay *et al.* 2023)

## Évaluation des stocks des sébastes (*Sebastes mentella* et *S. fasciatus*) dans les unités 1 et 2 en 2024

### Région du Québec

2. Dernière mise à jour de l'année intermédiaire : Janvier 2024 (MPO 2024, Senay et Duplisea 2024)

#### Approche de l'évaluation

1. Grande catégorie: Basée sur des indices (tendances des indices empiriques uniquement)
2. Catégorie spécifique: Basée sur un indice (y compris les indices dépendants de la pêche et indépendants de la pêche)

#### Hypothèse relative de la structure du stock

Les analyses génomiques d'échantillons collectés de 2001 à 2015 ont confirmé une distinction génétique prononcée entre *S. mentella* et *S. fasciatus*, malgré leur similarité morphologique (Benestan *et al.* 2021). Un seul groupe génétique de *S. mentella* et trois groupes génétiques de *S. fasciatus* ont été identifiés dans les unités 1 et 2.

#### Points de référence

Les points de référence sont estimés à partir du relevé de l'unité 1

- Point de référence limite (PRL): BSR de 47 kt pour *S. mentella* et 31 kt pour *S. fasciatus*.
- Point de référence supérieur proposé (PRS): BSR de 281 kt pour *S. mentella* et 178 kt pour *S. fasciatus*.
- Taux d'exploitation de référence (TER): Non disponible.
- Point de référence cible (PRC): Non disponible.

#### Règle de contrôle des prises

Aucune règle de contrôle des prises n'est en place. Cependant, des potentiels de capture sont suggérés pour *S. mentella* sur la base des estimations de la mortalité naturelle et de la biomasse supérieure à 22 cm.

#### Données

- Débarquements commerciaux des sébastes (non disponible par espèce) : 1953-2024 pour l'unité 1 et 1960-2024 pour l'unité 2.
- Relevé écosystémique de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent dans l'unité 1 (ci-après relevé de l'unité 1): 1984-2024.
- Relevé de l'unité 2 : Réalisé par l'industrie en 2000, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2014, 2016 et 2018, et par le MPO en 2024.

Pour la première fois, les taux de captures pour les unités 1 et 2 utilisés dans l'évaluation sont standardisés à la capturabilité du NGCC *John Cabot* pêchant avec un chalut Campelen modifié. Cela modifie légèrement les estimations de biomasse et les points de référence.

Dans les deux relevés, le dénombrement des rayons de la nageoire anale est enregistré, ce qui permet d'attribuer *post-hoc* les captures des sébastes à *S. mentella* et *S. fasciatus* (Senay *et al.* 2022). Cette méthode pourrait présentement surestimer la biomasse *S. fasciatus*.

## ÉVALUATION

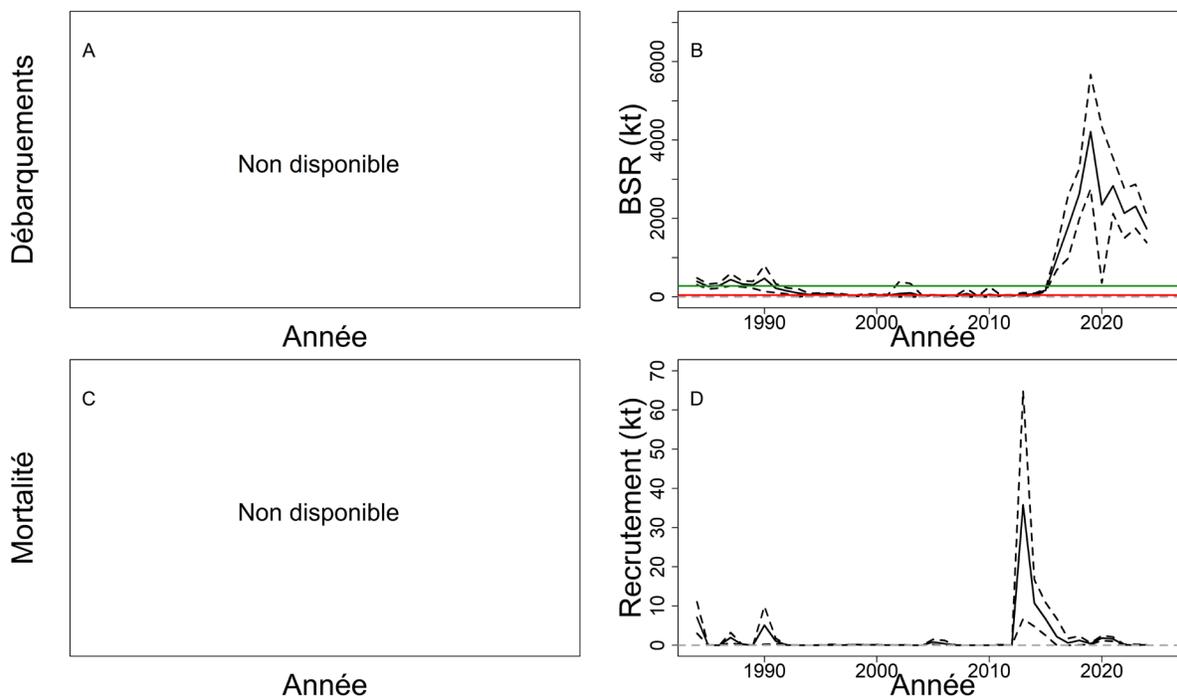
Trajectoire et tendances du stock pour *S. mentella*

Figure 1. (A) Les débarquements de *S. mentella* ne sont pas disponibles au niveau de l'espèce, (B) la BSR (kt) avec des intervalles de confiance de 95 % par rapport au PRL en rouge et au PRS proposé en vert, (C) la mortalité par pêche n'est pas disponible au niveau de l'espèce, (D) le recrutement correspond à la biomasse (kt) de moins de 11 cm avec des intervalles de confiance de 95 %. La valeur 0 de l'axe des y est indiquée par des lignes pointillées grises.

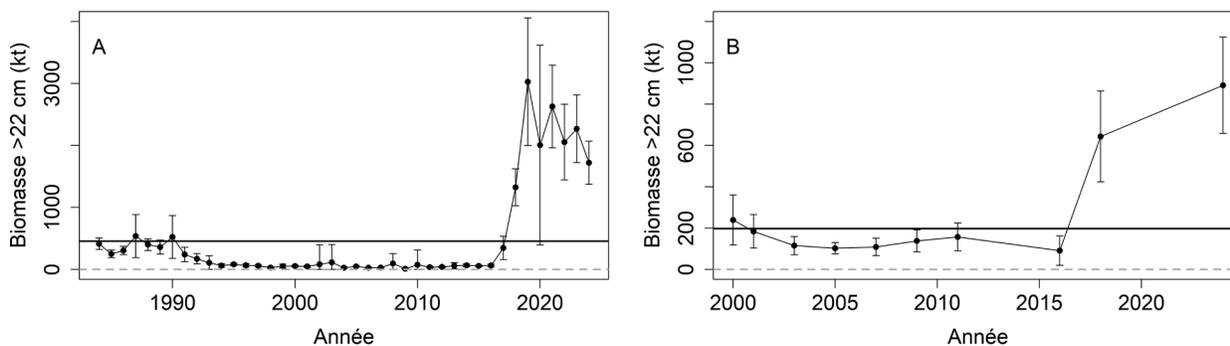


Figure 2. Biomasse minimale chalutable (kt) de *S. mentella* de plus de 22 cm avec des intervalles de confiance de 95 % dans les relevés de (A) l'unité 1 et (B) de l'unité 2. Les lignes continues horizontales représentent la moyenne de la série. La valeur 0 de l'axe des y est indiquée par des lignes pointillées grises.

### Biomasse

D'après le relevé de l'unité 1, la biomasse de *S. mentella* de plus de 22 cm a diminué au début des années 1990 (Figure 2A). Par la suite, la biomasse est restée faible jusqu'à l'arrivée des cohortes 2011-2013, observées pour la première fois dans le relevé en 2013. Après une augmentation sans précédent de 2015 à 2019, la biomasse de *S. mentella* de plus de 22 cm a considérablement diminué au cours des cinq dernières années. En 2024, la biomasse a été estimée à 1 722 kt, ce qui est parmi les valeurs les plus élevées de la série commençant en 1984.

Dans le relevé de l'unité 2, de 2000 à 2016, la biomasse de *S. mentella* de plus de 22 cm était relativement stable et proche de la moyenne de la série (Figure 2B). En 2018, la biomasse a augmenté au-dessus de la moyenne et une valeur légèrement supérieure a été obtenue en 2024. Par contre, la tendance entre 2018 et 2024 est inconnue compte tenu de l'absence d'information fiable. La biomasse en 2024 a été estimée à 891 kt, correspondant à la valeur la plus élevée de la série commençant en 2000.

### Recrutement

Le succès du recrutement annuel de *S. mentella* est variable, avec de grandes classes d'âge observées à intervalles irréguliers (Figure 1D). Les cohortes 2011-2013 étaient les plus importantes jamais observées dans les relevés des unités 1 et 2. Depuis, le recrutement est resté faible. La longueur modale de ces cohortes a augmenté à 25 cm dans l'unité 1 et à 26 cm dans l'unité 2 en 2024, indiquant une croissance plus lente que prévue comparativement à la cohorte de 1980.

### Statut actuel

La BSR de *S. mentella*, estimée en 2024 à 1 737 kt (1 386-2 089 kt, IC 95 %), place le stock dans la zone saine de l'AP selon le PRL et le PRS proposé d'après le relevé de l'unité 1 (Figure 1B). Ce niveau correspondrait à 6 fois le PRS proposé. La BSR a diminué depuis 2020 mais demeure parmi les valeurs les plus élevées de la série.

**Trajectoire et tendances du stock pour *S. fasciatus***

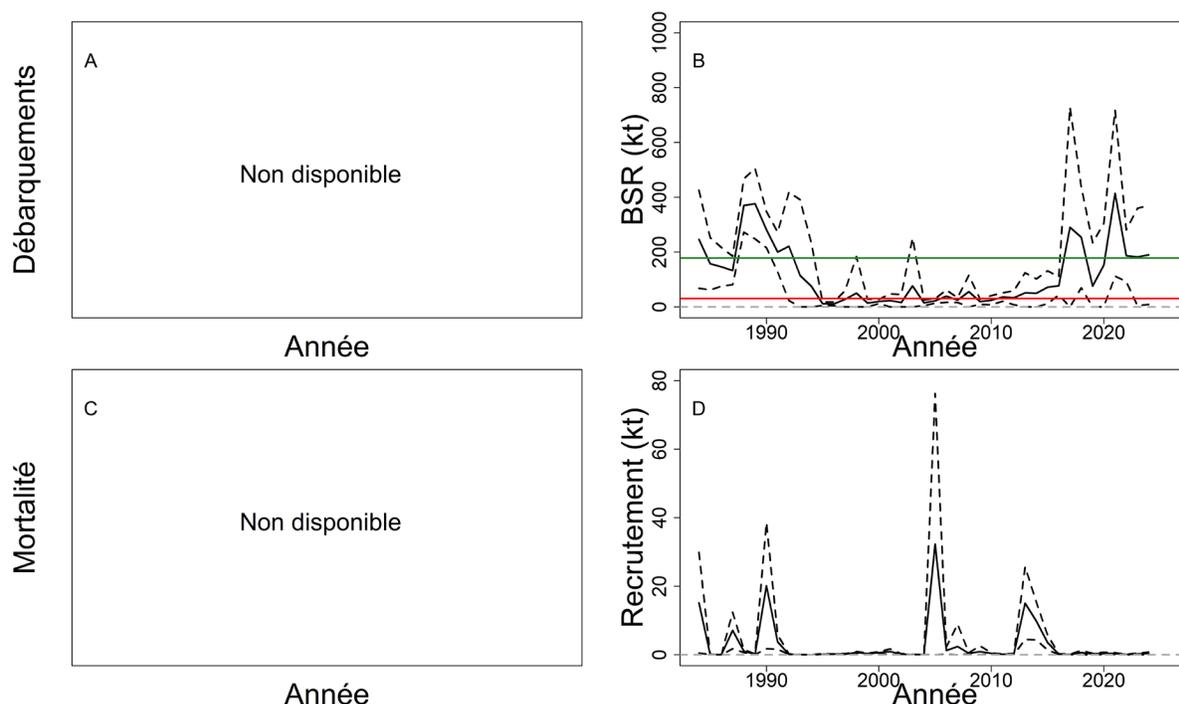


Figure 3. (A) Les débarquements de *S. fasciatus* ne sont pas disponibles au niveau de l'espèce, (B) la BSR (kt) avec des intervalles de confiance de 95 % par rapport au PRL en rouge et au PRS proposé en vert, (C) la mortalité par pêche n'est pas disponible au niveau de l'espèce, (D) le recrutement correspond à la biomasse (kt) de moins de 11 cm avec des intervalles de confiance de 95 %. La valeur 0 de l'axe des y est indiquée par des lignes pointillées grises.

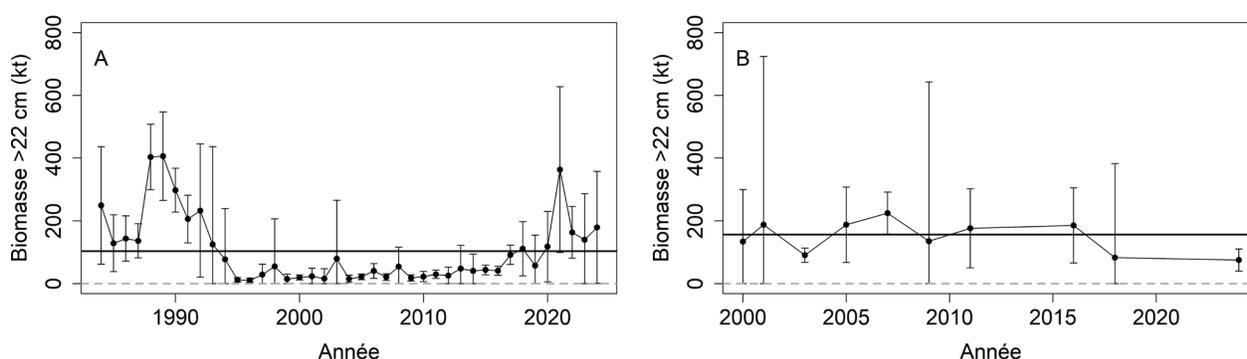


Figure 4. Biomasse minimale chalutable (kt) de *S. fasciatus* de plus de 22 cm avec des intervalles de confiance de 95 % dans les relevés de (A) l'unité 1 et (B) de l'unité 2. Les lignes continues horizontales représentent la moyenne de la série. La valeur 0 de l'axe des y est indiquée par des lignes pointillées grises.

**Biomasse**

D'après le relevé de l'unité 1, la biomasse de *S. fasciatus* de plus de 22 cm a diminué au début des années 1990 (Figure 4A). La biomasse est restée faible jusqu'à ce que les cohortes 2011-2013 commencent à être observées. L'augmentation de la biomasse qui a suivi a été plus

faible que celle de *S. mentella*. La biomasse de *S. fasciatus* de plus de 22 cm était stable et légèrement au-dessus de la moyenne au cours des trois dernières années. En 2024, elle était estimée à 179 kt, correspondant à une diminution par rapport à 2021.

Dans le relevé de l'unité 2, la biomasse de *S. fasciatus* de plus de 22 cm a fluctué près de la moyenne de 2000 à 2016 (Figure 4B). La biomasse a diminué en 2018 et est restée à un niveau similaire en 2024, sous la moyenne de la série. Par contre, la tendance entre 2018 et 2024 est inconnue compte tenu de l'absence d'information fiable. En 2024, la biomasse était estimée à 75 kt, soit la valeur la plus basse de la série.

### **Recrutement**

Le succès du recrutement annuel de *S. fasciatus* est variable (Figure 3D). Après le recrutement des cohortes 2011-2013, de moindre ampleur que celles de *S. mentella*, le recrutement est resté faible. La longueur modale de *S. fasciatus* était de 25 cm dans l'unité 1 et de 26 cm dans l'unité 2 en 2024.

### **Statut actuel**

La BSR de *S. fasciatus*, estimée en 2024 à 190 kt (9-371 kt, IC 95 %), serait légèrement supérieure au PRS proposé et dans la zone saine (Figure 3B). Cependant, l'état du stock de *S. fasciatus* est incertain. La méthode d'identification des espèces à l'aide des rayons de la nageoire anale risque de surestimer l'espèce la moins abondante, présentement *S. fasciatus*. Par contre, l'ampleur de la surestimation n'est pas quantifiée. Les biais associés à cette méthode pourraient surestimer la BSR, l'état du stock, et la tolérance de celui-ci à subir des prélèvements substantiels.

### **Historique des débarquements**

Les débarquements ont toujours été déclarés en tant que sébaste, étant donné que *S. mentella* et *S. fasciatus* sont morphologiquement similaires. Les débarquements ne peuvent donc pas être ventilés par espèce.

La pêche aux sébastes dans l'unité 1 a été caractérisée par trois épisodes de débarquements élevés (Figure 5A). Les débarquements annuels moyens étaient de 43 kt entre 1954 et 1956, de 79 kt entre 1965 et 1976 et de 59 kt entre 1987 et 1992. Après une diminution rapide des débarquements en 1993 et 1994, un moratoire a été décrété dans l'unité 1 en 1995 et une pêche indicatrice a été autorisée à partir de 1998. En moyenne, de 2010 à 2017, 470 t de sébastes ont été débarquées annuellement dans l'unité 1. En plus de la pêche indicatrice, une pêche expérimentale a été établie des saisons de pêche 2018-2019 à 2023-2024. Durant cette période, les débarquements ont été en moyenne de 2 200 t. En 2024, une pêche commerciale a été ouverte dans l'unité 1 avec un total autorisé des captures (TAC) de 60 000 t. En 2024-2025, les débarquements préliminaires de sébastes ont atteint 2 964 t dans l'unité 1, en date du 17 mars 2025. La saison de pêche 2024-2025 se poursuit jusqu'au 31 mars 2025.

De 1960 à 1968, les débarquements de l'unité 2 étaient en moyenne de 20 000 t et ont augmenté pour atteindre un sommet historique de 58 200 t en 1971 (Figure 5B). Par la suite, les débarquements ont diminué à environ 8 100 t en 1984. Les débarquements ont augmenté à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Après avoir atteint environ 27 000 t en 1993, les débarquements de sébastes ont diminué. Entre les saisons de pêche 2006-2007 et 2023-2024, les débarquements ont fluctué autour d'une moyenne annuelle de 4 500 t. En 2024-2025, les débarquements préliminaires de sébastes ont atteint 3 458 t dans l'unité 2. La saison de pêche 2024-2025 se poursuit jusqu'au 31 mars 2025.

## Évaluation des stocks des sébastes (*Sebastes mentella* et *S. fasciatus*) dans les unités 1 et 2 en 2024

Région du Québec

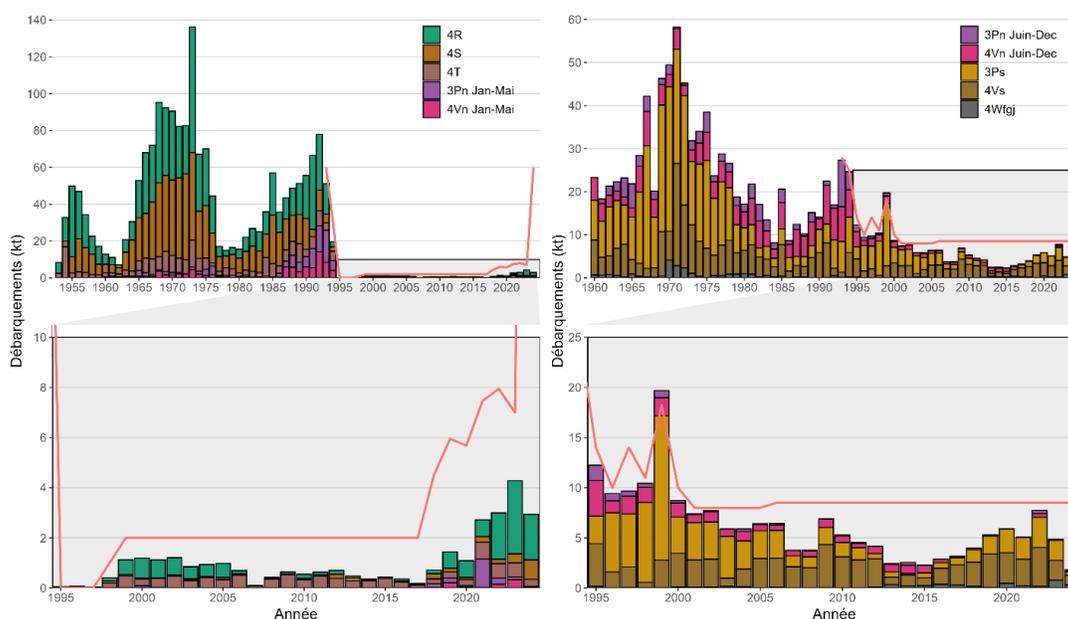


Figure 5. Débarquements annuels de sébastes par année de gestion dans l'unité 1 (panneaux de gauche) et l'unité 2 (panneaux de droite) par division ou sous-division OPANO. Le total autorisé des captures (TAC) est indiqué par des lignes pleines. Les données incluent les pêches dirigées à toutes les espèces. Aucune pêche dirigée aux sébastes n'a eu lieu de 1995 à 1997 dans l'unité 1. Les zones grises des panneaux du haut sont agrandies dans les panneaux du bas. Les valeurs de 2020 à 2024 sont préliminaires.

### Potentiels de capture

La gamme de potentiels de capture pour la saison de pêche aux sébastes 2025-2026 dans les unités 1 et 2 a été déterminée d'après les méthodes de Froese *et al.* (2016). La médiane des potentiels de capture est de 253 kt (étendue 80-291 kt) dans l'unité 1 et 115 kt (étendue 36-131 kt) dans l'unité 2 pour *S. mentella*. Pour *S. fasciatus*, compte tenu des incertitudes sur les estimés de biomasses et l'identification des espèces, et des prémisses sous-jacentes à la méthode utilisée, il n'a pas été possible de fournir une gamme de potentiels de capture fiable.

Diriger la pêche vers de plus grandes profondeurs peut réduire les captures de *S. fasciatus* dans toutes les zones de pêche à l'exception du cône Laurentien, où cette espèce est retrouvée plus en profondeur.

Les potentiels de capture devraient être mis à jour annuellement avec des relevés faits dans les unités 1 et 2 pour s'ajuster à la diminution de biomasse attendue au cours des prochaines années.

### Projections

En l'absence de recrutement, de croissance, d'émigration et d'immigration, la médiane et le 75<sup>e</sup> percentile de la mortalité par la pêche ( $F$ ) ont fourni des trajectoires similaires, la biomasse de *S. mentella* supérieure à 22 cm diminuant à moins de 10 % de la biomasse de 2024 en six ans, comparativement à huit ans avec le 25<sup>e</sup> percentile de  $F$  et neuf ans sans pêche. Ces trajectoires sont incertaines étant donné que la mortalité naturelle et les relations de cette dernière avec la biomasse des sébastes et les conditions environnementales futures sont inconnues.

## **Considérations relatives à l'écosystème et aux changements climatiques**

Depuis 2009, les eaux profondes du GSL et du chenal Laurentien se réchauffent. Des températures de l'eau supérieures à 7 °C ont été enregistrées depuis 2012 dans le GSL et le chenal Laurentien. Après un record en 2022, les eaux du détroit de Cabot se sont légèrement refroidies, mais étaient toujours parmi les plus chaudes en 2024. Au cours des dernières années, les concentrations d'oxygène dissous à 200, 250 et 300 m étaient bien inférieures à la normale partout le long du chenal Laurentien.

L'exposition à des températures supérieures à 5 °C lors d'expériences en laboratoire a entraîné une baisse des taux de croissance de *S. fasciatus*, probablement en raison d'une augmentation du taux métabolique sans augmentation de l'apport alimentaire (Guitard *et al.* 2025). Compte tenu des similitudes morphologiques et physiologiques entre *S. fasciatus* et *S. mentella*, *S. fasciatus* a servi d'espèce modèle pour étudier les réponses environnementales des sébastes.

Il a été observé que l'intensité d'alimentation des sébastes de 20 à 30 cm entre 2020 et 2024 a été plus faible que celles observées lors des périodes précédentes. De plus, la condition des sébastes de plus de 20 cm est parmi les plus faibles observées depuis 1990. La densité dépendance, observée avec la forte abondance des sébastes, affecterait donc négativement l'intensité d'alimentation, la condition et la croissance somatique des sébastes.

## **PRISES ACCESSOIRES**

Dans l'unité 1, les prises accessoires représentaient 1,7 % des débarquements déclarés dans la pêche dirigée aux sébastes depuis 2018 dans le cadre de la pêche indicatrice, expérimentale et en 2024 commerciale. Les prises accessoires les plus courantes étaient le flétan de l'Atlantique (*Hippoglossus hippoglossus*, représentant 33,0 % de la biomasse des prises accessoires), la morue franche (*Gadus morhua*, 21,1 %), la merluche blanche (*Urophycis tenuis*, 18,8 %) et le flétan du Groenland (*Reinhardtius hippoglossoides*, 10,4 %).

Dans l'unité 2, les prises accessoires représentaient 6,9 % des débarquements déclarés dans la pêche commerciale dirigée aux sébastes depuis 2018. Les prises accessoires les plus courantes étaient le flétan de l'Atlantique (42,0 %), la morue franche (16,2 %) et la merluche blanche (9,9 %).

## **SOURCES D'INCERTITUDE**

La méthode d'identification des espèces à l'aide des rayons de la nageoire anale risque de surestimer l'espèce la moins abondante, présentement *S. fasciatus*. Par contre, l'ampleur de la surestimation n'est pas quantifiée. Les biais associés à cette méthode pourraient surestimer la BSR, l'état du stock, et la tolérance de celui-ci à subir des prélèvements substantiels. Compte tenu des incertitudes sur les estimés de biomasses et l'identification des espèces, et des prémisses sous-jacentes à la méthode utilisée, il n'a pas été possible de fournir une gamme de potentiels de capture fiable pour *S. fasciatus*.

Les incertitudes entourant la mortalité naturelle engendrent une large gamme de potentiels de capture et limitent notre compréhension de la vitesse à laquelle la biomasse risque de diminuer dans les prochaines années.

Assurer un relevé approprié dans l'unité 2 est une priorité élevée. Les problèmes liés à la mise en œuvre du protocole élaboré par le MPO et l'industrie pour le relevé de l'unité 2 en 2020, 2022 et 2024 empêchent l'utilisation des données, limitant ainsi notre compréhension des

## Évaluation des stocks des sébastes (*Sebastes mentella* et *S. fasciatus*) dans les unités 1 et 2 en 2024

Région du Québec

tendances des stocks et des mouvements des sébastes au cours des dernières années. Les données acoustiques récoltées au cours de ces relevés devraient être examinées.

### Recommandations de recherche

Des échantillons génétiques devraient être récoltés à la fois dans les relevés et dans la pêche afin de mieux déterminer les tendances de la biomasse et les niveaux de récolte spécifiques aux espèces dans le futur. Les travaux devraient se poursuivre pour augmenter la précision de l'estimation de la composition en espèces à partir du dénombrement des rayons mous de la nageoire anale pour notre compréhension des tendances passées.

Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre les effets des conditions écosystémiques changeantes sur les traits d'histoire de vie des sébastes, tels que la mortalité, le recrutement, la maturité, la longévité et la croissance. Des initiatives de recherche visant à comprendre les relations entre l'augmentation de la température de l'eau, la diminution de l'oxygène dissous et la physiologie des sébastes (p. ex. métabolisme, croissance), les taux démographiques (p. ex. recrutement, mortalité) et les processus dépendants de la densité doivent être maintenues ou initiées.

Étant donné que les sébastes pourraient faire l'objet d'une augmentation de l'effort de pêche dans les années à venir, l'acquisition de données et la recherche visant à mieux comprendre les facteurs affectant les quantités et la composition des prises accessoires sont également des priorités. Cela inclut les changements spatiaux et saisonniers dans l'effort de pêche et la répartition des espèces capturées accidentellement ainsi que le type et la configuration des engins de pêche, ainsi que la sélectivité de la taille et des espèces.

### LISTE DES PARTICIPANTS DE LA RÉUNION

Nom	Affiliation	11 mars	12 mars	13 mars	14 mars
Baranova, Liliya	MPO – Gestion des pêches	x	x	-	-
Beaudry-Sylvestre, Manuelle	MPO - Sciences	x	x	x	x
Belley, Rénaud	MPO – Sciences	x	x	-	-
Benoît, Hugues	MPO – Sciences	x	x	-	x
Birmingham, Tom	MPO – Sciences	x	x	x	x
Bernatchez, Claudio	MPO – Sciences	-	-	x	x
Blais, Marjolaine	MPO – Sciences	x	-	-	-
Boudreau, Cyril	Prov. of Nova Scotia	x	x	x	x
Boudreau, Paul	Madelipêche	x	x	x	x
Bourdages, Hugo	MPO – Sciences	x	x	x	x
Breton, Jérôme	Association des capitaines propriétaires de la Gaspésie	x	x	x	x
Brown-Vuillemin, Sarah	UQAR	x	-	-	-
Byrne, Vanessa	Atlantic Groundfish Council	x	x	x	x
Cadigan, Noel	Memorial University	x	x	x	-
Chamberland, Jean-Martin	MPO – Sciences	x	x	x	x
Chavarria, Caroline	MPO – Sciences	x	x	x	x
Coombs, Samantha	Province of Newfoundland and Labrador	x	x	x	x
Cooper-MacDonald, Kathryn	MPO – Gestion des pêches	x	-	-	-
Cormier, Julien	MPO – Gestion des pêches	x	x	x	x
Cyr, Charley	MPO – Sciences	x	x	x	x
D'entremont, Alain	Scotia Harvest	x	x	x	x
Desgagnés, Mathieu	MPO – Sciences	x	x	x	x
Desjardins, Christine	MPO - Sciences	x	x	-	-
Dubé, Sonia	MPO – Sciences	x	x	x	x
Duplisea, Daniel	MPO – Sciences	x	x	x	x
Fraser, Meghan	Union des pêcheurs des Maritimes	x	x	x	-



- Senay, C. et Duplisea, D. 2024. [Potentiels de capture de sébastes \(\*Sebastes mentella\* et \*S. fasciatus\*\) dans l'unité 1](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2024/031. iv + 12 p.
- Senay, C., Bermingham, T., Parent, G.J., Benoît, H.P., Parent, E., Bourret, A. 2022. Identifying two Redfish species, *Sebastes mentella* and *S. fasciatus*, in fishery and survey catches using anal fin ray count in Units 1 and 2. Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 3445: viii + 46 p.
- Senay, C., Rousseau, S., Brûlé, C., Chavarria, C., Isabel, L., Parent, G.J., Chabot, D., et Duplisea, D. 2023. [État des stocks des sébastes \(\*Sebastes mentella\* et \*S. fasciatus\*\) de l'unité 1 en 2021](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2023/036. xii + 130 p.

## CE RAPPORT EST DISPONIBLE AUPRÈS DU :

Centre des avis scientifiques (CAS)  
Région du Québec  
Pêches et Océans Canada  
Institut Maurice-Lamontagne  
C.P. 1000  
Mont-Joli (Québec)  
Canada G5H 3Z4

Courriel : [dfo.csaquebec-quebeccas.mpo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:dfo.csaquebec-quebeccas.mpo@dfo-mpo.gc.ca)

Adresse Internet : [www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/](http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/)

ISSN 1919-5117

ISBN 978-0-660-76658-4 N° cat. Fs70-6/2025-014F-PDF

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du  
ministère des Pêches et des Océans, 2025

Ce rapport est publié sous la [Licence du gouvernement ouvert – Canada](#)



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2025. Évaluation des stocks des sébastes (*Sebastes fasciatus* et *Sebastes mentella*) des unités 1 et 2 en 2024. Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2025/014.

*Also available in English:*

DFO. 2025. *Units 1 and 2 Redfish (Sebastes mentella and Sebastes fasciatus) Stocks Assessment in 2024*. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Advis. Rep. 2025/014.